

DEPARTEMENT
DE L'ALLIER

ARRONDISSEMENT
DE VICHY



VICHYCOMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 FEVRIER 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 56

Votants : 66 (dont 10 procurations)

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET (à partir de la délibération n° 2), Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Patrick SEROR, Sébastien BAUD, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Hadrien FAYET (à partir de la délibération n° 2), Annie CORNE, Annie DAUPHIN, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (sauf pour les délibérations n° 8, 9,10) Christophe DUMONT, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET, Jacques BLETTY, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Anne-Sophie RAVACHE, Henri SARRE, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Christiane LEPRAT (jusqu'à la délibération n° 4 C/), Bernard KAJDAN (jusqu'à la délibération n° 4 C/), Jean-Pierre SIGAUD (jusqu'à la délibération n° 4 C/), Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN – Sandrine MIZOULE-MORIER à Jean-Claude BRAT – Jean ALMAZAN à Charlotte BENOIT - Sylvie DUBREUIL à Bernard KAJDAN – Patrick BLETHON à Corinne IBARRA - Valérie LASSALLE à Christiane LEPRAT - Jean-Philippe SALAT à Evelyne VOITELLIER - Pauline TIROT à Henri SARRE - Claude MALHURET à Frédéric AGUILERA – Christiane LEPRAT à Linda PELISSIER (à partir de la délibération n° 4 D/)

Absents représentés par leur suppléant :

M. François SZYPULA par Dominique SIGAUD.

Absents excusés :

M. Thierry LAPLACE - Alain VENUAT - Ariane MILET - Bertrand BAYLAUCQ - François HUGUET - Jean-Marc BOUREL - Alexandre GIRAUD - Séverine THOMAS-MOLLON

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

N° 16 A/

OBJET :

AIDE AU
LOGEMENT SOCIAL

AUVERGNE
HABITAT

OPERATION
BD DE LA
MUTUALITE

A VICHY

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : - 2 MARS 2022

Publiée ou notifiée

le : - 2 MARS 2022

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment son article L 301-5-1,

Vu les statuts de Vichy Communauté, et notamment sa compétence en matière d'équilibre social de l'habitat,

Vu l'article 55 de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) disposant que les communes de plus de 3 500 habitants doivent compter a minima 20% de logement social,

Vu le Programme Local de l'Habitat (2020-2025), adopté par délibération n°38 du 05 décembre 2019, et plus particulièrement la fiche action 5-1 concernant les aides en faveur de la production du logement social,

Vu le dispositif d'aides en faveur de l'habitat, adopté par délibération n° 58 du conseil communautaire du 08 juillet 2021, et plus particulièrement le chapitre concernant les financements spécifiques liés au logement social,

Vu la convention immobilière du Programme Action Cœur de Ville signée le 17 décembre 2020 entre Action Logement, la ville de Vichy et Vichy Communauté, et plus particulièrement la liste des opérations immobilières programmées à Vichy procédant d'une acquisition suivie d'une réhabilitation, ou d'une déconstruction suivie d'une reconstruction,

Vu la demande de subvention déposée le 14 décembre 2021 par AUVERGNE HABITAT concernant une opération de logement social, située Bd de la Mutualité à VICHY,

Vu les caractéristiques de l'opération :

Adresse	Bd de la Mutualité à VICHY
Périmètre	ORT (Opération de Revitalisation du Territoire)
Nombre de logements sociaux créés	10 logements (dont 6 PLUS et 4 PLAI).
Type de construction	Collectif (R+5)
Typologie de logements	10 T3
Nature de l'opération	Démolition- Reconstruction
Objectif de performance énergétique	RE 2020
Programmation	Opérations en 2 tranches : 1 ^{ère} tranche : Bd de la Mutualité (10 logements) 2 ^{ème} tranche : Rue d'Alsace (31 logements)

Vu le plan de financement prévisionnel de l'opération :

- Montant fiscal : 1 692 903 €
- Montant des prêts : 574 418 €
- Montant des subventions : 341 825 €
- Part des fonds propres : 336 284 €

Considérant que le taux de logement social s'établit aujourd'hui à 17% à Vichy,

Considérant que les communes de plus de 3 500 habitants doivent compter a minima 20% de logement social,

Considérant qu'il convient de poursuivre le développement de l'offre locative sociale sur la ville-centre,

Considérant les caractéristiques du programme, le montant de la subvention est évalué à 64 000 euros et se décompose comme suit :

- 4 000 € par logement dans le cadre d'opération de démolition-reconstruction, soit 40 000 €.
- 1 000 € par logement PLAI, soit 4 000 €.
- 2 000 € par logement social produit sur une commune SRU, soit 20 000 €.

Considérant que cette opération doit être agréée par l'Etat et le Conseil Départemental de l'Allier dans le cadre de la programmation 2022 des aides à la pierre pour le logement social,

Considérant que l'opération figure dans la liste des opérations immobilières financées par Action Logement grâce au Programme « Action Cœur de Ville » de Vichy,

Considérant que l'opération est en cohérence avec les objectifs du Programme Local de l'Habitat (2020-2025) en matière de logement social, à savoir :

- o L'opération contribue à développer l'offre locative sociale sur la commune de Vichy (qui atteint aujourd'hui 17% de logement social), et à ses objectifs de rattrapage.
- o L'opération est située dans le périmètre de l'opération de revitalisation du territoire (ORT) de Vichy.
- o L'opération contribue au renouvellement du parc public et au développement d'une offre locative sociale plus attractive et plus performante sur le plan énergétique.
- o L'opération participe à la restructuration d'un tissu sans cohérence urbaine.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'accorder une subvention de 64 000 euros à AUVERGNE HABITAT pour l'opération de démolition-reconstruction de 10 logements sociaux, située Bd de la Mutualité à VICHY,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- approuve les dispositions ci-dessus,
- dit que la dépense sera imputée au budget principal de Vichy Communauté,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 24 février 2022.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,


Signé numériquement par
FREDERIC AGUILERA
DN : C=FR, O=Certinomis, OU=0002
433998903, CN=Certinomis - Easy
CA
Raison : J'ai approuvé ce document.
Emplacement : A vichy
Date : mercredi 2 mars 2022
10:09:37

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°16A DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 FEVRIER

Objet de l'acte : 2022 AIDE AU LOGEMENT SOCIAL - AUVERGNE HABITAT - OPERATION
BD DE LA MUTUALITE A VICHY

.....
Date de décision: 24/02/2022

Date de réception de l'accusé 02/03/2022

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 24FEV2022_16A

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220224-24FEV2022_16A-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5

Finances locales

Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 16 A.pdf (99_DE-003-200071363-20220224-24FEV2022_16A-DE-1-
1_1.pdf)